

OCTOBRE ROSE



ÎLE DE FRANCE

La CFDT Île-de-France **ALERTE !**

Avec **61 214** nouveaux cas de cancers du sein en France métropolitaine en 2023, combien pourraient être d'origine professionnelle ?

Durant votre carrière, vous avez travaillé de nuit, ou été exposée aux rayons ionisants ou encore à l'oxyde d'éthylène (agent chimique utilisé comme agent de stérilisation), alors faites-vous dépister !

La CFDT Île-de-France, engagée dans la lutte contre le cancer du sein, alerte les travailleuses sur les risques existants de développer cette maladie qui peut être d'origine professionnelle.

Contact : Badiia SOUIDI
bsouidi@iledefrance.cfdt.fr
06 08 09 09 13

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 15 janvier 2024, le cancer du sein d'une femme apparu dix-neuf ans plus tôt a été reconnu comme maladie professionnelle en Moselle. Il s'agit de la septième personne seulement en France à obtenir cette reconnaissance.

La CFDT, qui a accompagné cette salariée dans sa démarche, milite pour que cette pathologie soit reconnue comme une maladie professionnelle potentielle.

Elle a d'ailleurs demandé à l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) de conduire une étude sur les liens entre les cancers du sein et les expositions à certains risques professionnels.

Cette saisine est une étape préalable à la création de tableaux de maladies professionnelles intégrant le cancer du sein comme pathologie.

Ces tableaux doivent permettre une meilleure reconnaissance de ces atteintes du travail à la santé et une meilleure prise en charge en matière de prévention et de sensibilisation à la survenue d'un cancer du sein.

Retrouvez
notre article complet
sur le sujet ici :



ile-de-france.cfdt.fr

